

2008/443 - Délégation de service public pour la production, la distribution et la commercialisation de la chaleur produite par la chaufferie de la Duchère à Lyon 9e – déclaration de sans suite et confirmation des caractéristiques des prestations que doit assurer le délégataire. (Direction de la Gestion Technique des Bâtiments) (BMO du 14/07/2008, p. 1343)

Rapporteur : Mme GAY Nicole

Mme GAY Nicole, rapporteur : Sur le dossier précédent, nous serons amenées à travailler ces questions là en transversalité avec Mme Guillaume en ce qui concerne l'accessibilité.

Le dossier 443 Monsieur le Maire, concerne la délégation de service public pour la production, la distribution et la commercialisation de la chaleur produite par la chaufferie de la Duchère dans le 9^e arrondissement. Celle-ci a été déclarée sans suite, car les conditions de la concurrence n'étaient pas réunies. Aussi nous souhaitons relancer la procédure.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)